

19.09.2005 - 10:11 Uhr

SWISSMEDIC: Séminaire du Conseil de l'Europe: Lutte contre les contrefaçons de médicaments dans le monde entier

(ots) - Le séminaire du Conseil de l'Europe qui se tiendra à Strasbourg à l'initiative de Swissmedic du 21 au 23 septembre 2005 a pour objet de définir les moyens permettant de lutter efficacement contre les contrefaçons de médicaments. La raison en est que les contrefaçons constituent une menace accrue pour la santé publique dans le monde entier. Il faut donc renforcer la collaboration internationale pour s'assurer que seuls des produits de qualité contrôlés soient écoulés par les canaux officiels de distribution.

Swissmedic a proposé au Conseil de l'Europe de constituer un groupe de travail « Contrefaçons de médicaments » et d'organiser un séminaire des autorités européennes avec leurs partenaires. Ainsi participeront à cette réunion des représentants de l'industrie pharmaceutique, des grossistes, du corps médical et des pharmaciens. Le Conseil de l'Europe ayant approuvé les deux suggestions, le premier séminaire européen sur les contrefaçons de médicaments se tiendra donc du 21 au 23 septembre 2005 dans les bâtiments du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le séminaire a pour but de mettre au jour les lacunes existantes en matière de lutte contre les contrefaçons de médicaments et de définir les bases juridiques et les conventions requises entre les partenaires concernés. Outre les contrefaçons, seront pris en considération d'autres produits qui présentent également un danger pour la santé, dont les médicaments ne disposant pas d'une autorisation officielle mais qui sont vendus pour des indications graves ou encore les compléments alimentaires contenant des principes actifs pharmaceutiques. Répartis en ateliers, les participants se pencheront sur ces sujets afin d'élaborer des stratégies et soumettront celles-ci au Conseil de l'Europe, qui décidera ensuite des mesures à prendre et de l'ordre de priorité. A ce jour, on n'a trouvé en Suisse aucune contrefaçon de médicament dans les canaux de distribution contrôlés par l'Etat (hôpitaux, pharmacies, drogueries, cabinets médicaux). Il n'en reste pas moins que les autorités, les personnes exerçant une profession médicale, les fabricants et les grossistes doivent se pencher sur la question et tout mettre en œuvre pour éviter que des contrefaçons ne parviennent sur le marché à l'avenir. Il importe ici que les partenaires concernés unissent leurs efforts et collaborent étroitement.

Dans les années 2002 et 2004, Swissmedic a été informé de deux cas sérieux de contrefaçons de médicaments en Europe. Dans un cas, un grossiste suisse avait livré des contrefaçons à plusieurs pays européens. Dans l'autre cas, les douanes suisses ont saisi de grosses quantités de médicaments contre le sida également destinés à l'Union européenne. C'est pourquoi l'institut a classé les contrefaçons de médicaments comme risques élevés pour la santé publique et adapté sa stratégie aux nouvelles données en créant une Task Force.

Pour de plus amples informations, prière de prendre contact avec:
Paul J. Dietschy, membre de la Direction, tél. 031 324 91 99

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003713/100496485> abgerufen werden.